

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE

RAA-REG Normal n°80 du 21/05/2015

SOMMAIRE

CABINET

AVIS nº REG-2015-126-7 du 6 mai 2015

p3 à 5

avis relatif à la signature de neuf contrats de développement territorial avant le 1^{er} janvier 2015

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

p 6 & 11

ARRETE nº REG-2015-133-6 du 13 mai 2015

portant modification de l'arrêté 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale d'Ile de France

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

p12 à 14

DECISION nº REG-2015-106-6 du 16 avril 2015

portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des finances publiques d'Île de France et du département de Paris

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE

plsas2

DECISION nº REG-2015-105-5 du 15 avril 2015

décision tarifaire n° 48 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2015 du FAM SOS HABITAT ET SOINS 750048761

ARRETE n° REG-2015-114-9 du 24 avril 2015 (AR DOSMS 2015/139)

portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090)

ARRETE n° REG-2015-114-10 du 24 avril 2015 (AR DOSMS 2015/138)

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7» sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090)

ARRETE nº REG-2015-118-6 du 28 avril 2015 (AR nº 09/ARSIDF/LBM/2015)

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY)

ARRETE n° REG-2015-119-11 du 29 avril 2015 (Arrêté 2015-131)

fixant le calendrier prévisionnel indicatif 2015 des appels à projets conjoints de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France et du Conseil général des Hauts de Seine pour la création d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux

ARRETE nº REG-2015-124-14 du 4 mai 2015

arrêté conjoint 15-78-122 portant modification de la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)

ARRETE n° REG-2015-138-2 du 18 mai 2015 (Arrêté n° 2015/1269)

modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 modifié fixant pour une durée de 3 ans la liste des médecins agréés du Val de Marne

ARRETE n° REG-2015-139-4 du 19 mai 2015 (Arrêté DOSMS n° 2015/133)

fixant la liste des terrains de stage d'adaptation agréées pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

ARRETE nº REG-2015-139-5 du 19 mai 2015 (AR 2015-137)

portant modification de l'arrêté n°2128 en date du 15 décembre 2004 portant autorisation de fonctionnement d'un ESAT hors les murs, d'une UEROS et d'un CPO gérés par l'association ADAPT au 11 rue du bois sauvage à Evry (91000)

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE 53 ~ 56

DECISION nº REG-2015-117-11 du 27 avril 2015

Décision 2015-17 : indemnité de précarité

DECISION nº REG-2015-125-17 du 5 mai 2015

décision de préemption n° 1500015 (AUBERVILLIERS)

DECISION nº REG-2015-133-7 du 13 mai 2015

décision de préemption n° 1500016 (GOURNAY SUR MARNE)

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE (5 5 5 5

ARRETE nº REG-2015-133-8 du 13 mai 2015

portant agrément à l'association œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte « dite Ordre de Malte » pour l'activité de séjours de « vacances adaptées organisées »

CABINET



PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

2015-126-7

Avis relatif à la signature de neuf contrats de développement territorial avant le 1^{er} janvier 2015

Le Préfet de la Région de Île-de-France, Préfet de Paris, officier de la légion d'honneur, officier de l'ordre national du mérite

Vu la loi nº 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des

Vu le décret n°2011-724 du 24 juin 2011 et l'alinéa IV de l'article 13, relatif aux contrats de développement territorial prévus par l'article 21 de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu l'arrêté n° 2012109-0001 portant création de comités de pilotage relatifs aux contrats de développement territorial, signé par le préfet de Région le 18 avril 2012,

publie au recueil régional des actes administratifs l'avis relatif aux contrats de développement territorial signés avant le 1^{er} janvier 2015.

Le tableau, ci-dessous, mentionne la signature de chaque contrat de développement territorial, les noms des communes et des établissements publics de coopération intercommunale signataires et les lieux de consultation du contrat.

CDT	date signature	Communes signataires Arcueil, Cachan,	EPÈI signataires Communauté de communes du Vai-	Conseil Généraux signataires	Sites où le CDT peut être consulté http://www.vsblevre.cu/un-territoire-dynamique/la- conference-territoriale/
"Campus Sciences et Santé"	28-oct-13	Villejuif, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Rosés, Fresnes, Bagneux	de-Bièvre, Communauté de communes Sud-de- Seine	Conseil Général du Val-de-Mame	http://www.ilc-de- france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- a-telecharger http://www.agglo- gpso.fr/contrat_de_developpement_territorial_de_gpso
"Grand Paris Scine-Ouest"	13-nov-13	Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les- Moulincaux, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville d'Avray	CA de Grand Paris Seine Ouest		http://www.ile-de- france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- n-telecharger

				1	http://www.epa-orsa.fr/Projets-et-operations/Colonne-
					1/Contrats-de-developpement-ferritorial/Les-Grandes-Ardoines-CDT
"Grandes Ardoines"	20-déc-13	Alfortville, Choisy-le- Roi, Vitry-sur-Seine	CA Scine Amont, CA Plaine Centrale du Val-de-	Conseil Général du Val-de-Mame	http://www.ile-de- france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- n-telecharger
"Innovation, logistique et écodéveloppe ment " (Sénart)	20-déc-13	Lieusaint, Moissy- Cramayel, Réau, Vert- Saint-Denis, Cesson, Saint-Pierre-du-Perray, Combs-la-Ville, Savigny-le-Temple, Nandy,	SAN Sénart Ville nouvelle	Le Département de Seine-et marne, le Département de l'Essonne	http://www.cpa-senart.fr/admin/data_/pdf_actu/CDT_SENART_19_12_2013.pdf http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-n-telecharger
"Territoire de la culture et de la création"	22-jany-14	Aubervilliers, Epinay- sur-Scine, La Coumeuve, L'Îte-Saint- Denis, Pierrefitte-sur- Scine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse-sur-Soine	CA Plaine		http://www.plainecommune.fr/outils/la- doc/documents-docientation/contrat-de- developpement-territorial-cdt/ http://www.ile-de- france.gouv.fr/gdpatis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- a-telecharger
		Asnières-sur-Scinc,			http://www.ville-genneyilliers.fr/urbanisme/les- grands-projets-d-amenagement/contrat-de- developpement-territorial/ http://www.ile-de-
"Boucle Nord des Hauts-de- Seine"	10-févr-14	Bois-Colombes, Colombes, Gennevilliers]	france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- a-telecharger
"Est Ensemble"	21-févr-14	Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas , Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le- See, Pantin, Romainville	CA Est Ensemble		http://www.cst-ensemble.fr/cdt http://www.ile-de- france.gouy.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- n-telecharger
"Cœur économique Roissy Terres de France "	27-févr-14	Goussalnville, Le Thillay, Roissy-en- France, Tremblay-en- France, Vaudherland, Villepinte	CA Roissy Portes de France et CA Terres de France		http://www.caterresdefrance.fi/ http://www.roissyportedefrance.fi/ http://www.ile-de- france.gouy.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- a-telecharger
"Val de France Gonesse Bonnenil"	27-févr-14	Arnouville, Bonneuil- en-France, Garges-les- Gonesse, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le- Bel	CA Val de France		http://www.agglo-valdefrance.fr/ http://www.ile-de- france.gonv.fr/gdparis/CONTRATS-DE- DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes- n-telecharger

Fait à Paris le 06 MAI 2015

Le préfet de la région Île-de-France Préfet de Paris

Teahin Corence

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS Bureau des affaires générales

ARRETE

2015-133-6

portant modification de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale d'Ile-de-France

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE, PREFET DE PARIS OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de l'éducation, partie législative, articles L234-1 et L234-8,

VU le code de l'éducation, partie réglementaire, notamment le livre II titre III, chapitre IV, articles R234-1 à R234-12, et R234-16 à R234-21,

VU l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale d'Ile-de-France,

VU les propositions des organismes représentés,

SUR proposition du Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE:

ARTICLE 1er:

A l'article 1^{er}, 1-, **A) Représentants de la Région Ile-de-France** - Titulaires de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les mots :

« M. Eric COQUEREL »

sont remplacés par les mots:

« Mme Audrey GALLAND »

ARTICLE 2:

A l'article 1^{er}, 1-, de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« B) Représentants des départements

Titulaires:

Suppléants:

Seine-et-Mame : Mme Marie RICHARD

M. Jean-Jacques BARBAUX

5 rue Leblanc - 75911 PARIS CEDEX 15

Standard: 01 82 52 40 00 - Site Internet: www.ile-de-france.gouv.fr

Yvelines : M. Pierre LEQUILLER Essonne : M. Patrice SAC

M. Pierre FOND

M. Bruno PIRIOU

Hauts-de-Seine:

Mme Christiane BARODY-WEISS

M. Jean SARKOZY

Seine-Saint-Denis : M. Mathieu HANOTIN

M. Hervé BRAMY

Val-de-Marne:

M. Alain DESMAREST

Mme Brigitte JEANVOINE

Val-d'Oise:

Mme Marie-Christine CAVECCHI

M. Jean-Pierre MULLER »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« B) Représentants des départements

Titulaires:

Suppléants :

Seine-et-Mame:

N.

N.

Yvelines:

Mme Cécile DUMOULIN

Mme Cécile ZAMMIT-POPESCU

Essonne:

N.

N.

Hauts-de-Seine:

N

N.

Seine-Saint-Denis:

N

N.

Val-de-Marne:

N.

N.

Val-d'Oise:

N.

N.»

ARTICLE 3:

A l'article 1^{er}, 1-, **C)** Représentants des communes, de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« Maires et conseillers municipaux

Titulaires:

Suppléants:

M. Bernard ZUNINO

Maire de Saint-Michel-sur-Orge (91)

M. Daniel MAUREY

Maire de Boinville-en-Mantois (78)

N.

Mme Véronique DELANNET

Adjointe au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

M. Jean-Jacques BARBAUX Maire de Neufmoutiers-en-Brie (77)

M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC Maire de Cachan (94)

M. Alain AUDOUBERT Maire de Vitry-sur-Seine (94) M. Patrick CAPILLON Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois (93)

Mme Martine VESSIERE Adjointe au Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)

Mme Christine BOURREAU Maire de Chalo-Saint-Mars (91) »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Maires et conseillers municipaux

Titulaires:

M. Bernard ZUNINO Maire de Saint-Michel-sur-Orge (91)

M. Joël BOUTIER Maire de Groslay (95)

N.

M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC Maire de Cachan (94)

N.

Suppléants:

M. Daniel MAUREY Maire de Boinville-en-Mantois (78)

Mme Véronique DELANNET Adjointe au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

N.

Mme Martine VESSIERE Adjointe au Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)

N.»

ARTICLE 4:

A l'article $1^{\rm er}$, 2-, A), 1) Services administratifs et établissements scolaires de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« UNSA Education:

Titulaires:

M. Thierry CAILLIER
M. François TORRES »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« UNSA Education:

Titulaires:

M. Thierry CAILLIER

Mme Ghislaine BAUMANN »

ARTICLE 5:

A l'article 1^{er}, 2-, **B) Personnels de l'enseignement supérieur** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« UNSA Education

Titulaires:

M. Thierry GRUMELART M. Jean-Claude LAFAY

Suppléantes:

Mme Danielle BAILBE Mme Martine SAMAMA »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« UNSA Education

Titulaires:

M. Thierry GRUMELART M. François TORRES

Suppléants:

M. Fabrice CHAVAROT Mme Martine SAMAMA »

ARTICLE 6:

A l'article 1^{er}, 3-, **A) Parents d'élèves** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« FCPE

Titulaires:

Mme Dominique DUPUIS

M. Ali AIT SALAH

M. François CUBIZOL

M. Jacques FOSSEY

M. Alain LEPAGE

Mme Carla DUGAULT

Suppléants:

M. Hervé-Jean LE NIGER

M. Philippe MAINGAULT

M. Rodrigo ARENAS

M. François ANDRE

M. Bruno BRISEBARRE

M. Pascal OGER »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« FCPE

Titulaires:

M. Hervé-Jean LE NIGER

M. Bernard DUBOIS

Mme Carla DUGAULT M. Alain LEPAGE Mme Aissa BENZOUAOUI M. Ali AIT SALAH

Suppléants:

Mme Eve HEINRICH
M. Kaïs IDRISS
M. Jacques FOSSEY
Mme Béatrice LONGAYGUE
M. Philippe MAINGAULT
M. Bruno BRISEBARRE »

ARTICLE 7:

A l'article 1^{er}, 3-, **B) Parents d'élèves de l'enseignement agricole** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« FCPE

Titulaire:

M. Olivier BOULANGER

Suppléant :

M. Bernard GROH »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« FCPE

Titulaire:

M. Olivier BOULANGER

Suppléant :

N.»

ARTICLE 8:

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et les recteurs des académies de Paris, Versailles et Créteil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 13 mai 2015

Signé :
Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation,
le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales

Laurent FISCUS

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

94 Rue Réaumur

75104 PARIS CEDEX 02

2015-106-6

Nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

L'administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, nomme à compter du 16 avril 2015.

- Madame Martine MEUNIER, administratrice générale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris :
- Monsieur Rémi VAN LEDE, administrateur général des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris;
- Madame Fabienne DEGORCE, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Bernard AMPEN, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Jean ARIZA, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Marie-Françoise SAMUEL, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Pascale VARIN, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Sylvie BEROUJON, inspectrice principale des finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Carole CHEZE, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Yves LAURENT, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

- Monsieur Jean PITOIS, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Joël SIMON, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat en Ile-de-France.

A Paris le 16 avril 2015

nillppe PARINI

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE



DECISION TARIFAIRE N° 48 PORTANT FIXATION DE LA DOTATION GLOBALE 9015, 105-5

DE SOINS POUR L'ANNEE 2015 DU

FAM SOS HABITAT ET SOINS 750048761

Le Directeur Général de l'ARS Ile-de-France

VU	le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
V U	le Code de la Sécurité Sociale ;
VU	la loi n° 2013-1203 du 23/12/2013 de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 publiée au Journal Officiel du 24/12/2013 ;
VU	l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au 1 de l'article L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles;
VU	l'arrêté ministériel du 17/04/2014 publié au Journal Officiel du 20/04/2014 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2014 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés;
VU	la décision du directeur de la CNSA en date du 18/04/2014 publiée au Journal Officiel du 29/04/2014 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2014 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF;
VU	le décret du 1er avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé lle-de-France ;
VU	la décision de délégation de signature du directeur général de l'ARS vers le délégué territorial de PARIS en date du 05/11/2013 ;
VU	l'arrêté en date du 05/10/2010 autorisant la création d'un FAM dénommé FAM SOS

HABITAT ET SOINS (750048761) sise 76 rue des Maralchers, 75020 Paris et gérée par

l'entité dénommée SISA HABITAT ET SOINS (750015968)

Considérant

la transmission des propositions budgétaires et de ses annexes en date du 06/03/2015 par la personne ayant qualité pour représenter la structure dénommée FAM SOS HABITAT ET SOINS (750048761) pour l'exercice 2015;

Considérant

la décision d'autorisation budgétaire finale en date du 15/04/2015

DECIDE

ARTICLE 1er

Le forfait global de soins pour l'exercice 2015 s'élève à 1 091 626 €;

ARTICLE 2

La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie s'établit à 90 968.83 €;

Solt un forfait journalier de soins de 65,20 €.

ARTICLE 3

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1 place du Palais Royal, 75100 Paris, dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

ARTICLE 4

la présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de

Paris.

ARTICLE 5

le directeur général de l'agence régionale de santé lle-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « SISA HABITAT ET SOINS» (750015968) et à la structure dénommée FAM SOS HABITAT ET SOINS (750048791).

1 5 AVR. 2015 Fait à Paris, le

Par délégation, le Délégué Territorial

La Responsable du Pôle Médico-social

Laure LE COAT



Arrêté n° DOSMS-2015/139

9015-114-9

Portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,

Vu le livre II de la sixième partie du code de la santé publique et notamment les articles R.6212-72 à 6212-92 ;

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n ° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé IIe-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF-MCP-011, en date du 12 mars 2015, portant délégation de signature à Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France;

Vu l'arrêté n°DOSMS-2015/111 en date du 20 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090);

Vu le courrier reçu le 13 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à la cession de l'action de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) détenue par Monsieur Viken ALEXAN au profit de Madame Bénédicte MARTINAUD;

ARRETE

ARTICLE 1er: La SELAS « MEDI7 », dont le siège social est situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), agréée sous le n°17-91, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 91 002 008 0, exploite le laboratoire de biologie médicale multi-sites « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), inscrit sous le n°91-29, et implanté sur les vingt-six sites cidessous :

- 41, rue du Bois Chaland à LISSES (91090)
- 65, rue Féray à CORBEIL ESSONNES (91100)
- 194, boulevard de France à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)
- 12, place Henri Barbusse à GRIGNY (91350)
- 35, route Nationale à LARDY (91510)
- 100, avenue de Verdun à PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)
- 33, rue Pierre Brossolette à RIS-ORANGIS (91130)
- 16, rue du Commerce à SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91280)

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

1/3

- 32, boulevard Aristide Briand à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)
- 3, rue Joseph Groussin à VERRIERES-LE-BUISSON (91370)
- 51-53, avenue Henri Barbusse à VIGNEUX-SUR-SEINE (91270)
- 93, boulevard Gabriel Péri à VIRY-CHATILLON (91170)
- 57, avenue du Commandant Barré à VIRY-CHATILLON (91170)
- 35, route de Corbeil à MORSANG-SUR-ORGE (91390)
- 2, avenue de la Libération à ETAMPES (91150)
- 5, rue du Buisson Rondeau à BREUILLET (91650)
- 51, Grande Rue à ETRECHY (91580)
- 10, rue du Capitaine Lelievre à MALESHERBES (45330)
- 7, place Boileau à CROSNE (91560)
- 2ter, rue de Verdun à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)
- 6, voie du Mort Ru à LONGPONT-SUR-ORGE (91310)
- 7, rue Maillé à MONTLHERY (91310)
- 4, square de la Libération à ETAMPES (91150)
- 124, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940)
- 322, square des Champs-Elysées à COURCOURONNES (91080)
- 4, place Federico Garcia Lorca à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)

La répartition du capital social de la SELAS « MEDI7 » est la suivante :

Nom des associés	Actions A0	Actions AP1	Actions AP2	Total Actions	Droits de vote
M. Frédéric BARROUX	0	200	7236	7436	1 939 648
Mme Bénédicte MARTINAUD	0	1	7234	7235	1 938 714
M. Thierry CORNU	0	0	1	1	268
Mme Valérie REGLI	0	0	1	1	268
Mme Carole ROUSSEAU	0	0	1	1	268
Mme Anne-Sophie DEFFAIN	0	0	1	1	268
Mme Claire BOCCARA	0	0	1	1	268
Mme Francine SAIOVICI	0	0	1	1	268
M. Vincent VALARCHE	0	0	1	1	268
Mme Gratiela MACOVIEVICI	0	0	1	1	268
Mme Kim-Anh THANG-KORB	0	0	1	1	268
Mme Nadia BAIDJIBAY	0	0	1	1	268
M. Philippe LOILIER	0	0	1	1	268
Mme Elsa CAILLAULT	0	0	1	1	268
M. Stéphane DUPRE	0	0	1	1	268
M. Yasine BENMEBAREK	0	0	1	1	268
Mme Madeleine PISTONE	0	0	1	1	268
Mme Christine VERGEZ	0	0	1	1	268
M. Didier MAIREY	0	0	1	1	268
M. Jean-Denis DOSDAT	0	0	1	1	268
M. Mohand YACOUBI	0	0	1	1	268
Mme Frédérique LE MANACH	0	0	1	1	268
Mme Loana IONESCU	0	0	1	1	268
Mme Amélie AUDION	0	0	1	1	268
M. Sadi KHALFH	0	0	1	1	268
Mme Evelyne DELAITRE-GUILLEMINOT	0	0	1	1	268
Mme Geneviève RIVIERE	0	0	1	1	268
Mme Georgiana SIRETEANU	0	0	1	1	268
S/Total biologistes médicaux en exercice	0	201	14 496	14 697	3 885 330

SELAS LAB77, personne morale AERTS & FILOT, personne morale	767 966 816 182	0 0	0 0	767 966 816 182	767 966 816 182
S/Total personnes morales extérieures exerçant la profession de biologiste médical	1 584 148	0	0	1 584 148	1 584 148
Total du capital social de la SELAS MEDI7	1 584 148	201	14 496	1 598 845	5 469 478

ARTICLE 2: L'arrêté n°DOSMS-2015/112 en date du 20 mars 2015 portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) est abrogé.

ARTICLE 3: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4: Le Préfet de l'Essonne et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région lle-de-France.

Fait à Paris, le 24 avril 2015

Pour le Préfet de l'Essonne, et par délégation,

Le Directeur Général Adjoint Agence Régionale de Santé Ile-de-France,



Jean-Pierre ROBELET



Arrêté N° DOSMS-2015/138

9015-114-10

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69,

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment l'article L 6222-5 et l'article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales,

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée,

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208,

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n°DOSMS-2015/112 en date du 20 mars 2015 portant agrément de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090);

Vu le courrier reçu le 13 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à la démission de Monsieur Viken ALEXAN de ses fonctions de biologiste médical du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) ;

Vu le courrier reçu le 10 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à La cessation de fonction de tous les biologistes-coresponsables du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), à l'exception de Monsieur Frédéric BARROUX qui reste l'unique biologiste-responsable ;

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

1/6

Standard: 01.44.02.00.00

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: Le laboratoire de biologie médicale dont le siège social est situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), dirigé par :

- Monsieur Frédéric BARROUX, pharmacien, biologiste-responsable,

exploité par la SELAS « MEDI7 », dont le siège social est également situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), agréée sous le n°17-91, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 91 002 008 0,

est autorisé à fonctionner sous le n°91-29 sur les vingt-six sites listés ci-dessous :

LISSES siège social et site principal : autorisation N° 91-29 41, rue du Bois Chaland à LISSES (91090)

Fermé au public,

Pratiquant les activités suivantes: Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie).

N° FINESS ET: 91 002 059 3

CORBEIL-ESSONNES
 65, rue Féray à CORBEIL-ESSONNES (91100)
 Ouvert au public,
 Site pré-post analytique.
 N° FINESS ET : 91 001 992 6

- BRETIGNY-SUR-ORGE 194, boulevard de France à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220) Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° FINESS ET : 91 001 994 2

GRIGNY
 12, place Henri Barbusse à GRIGNY (91350)
 Ouvert au public,
 Site pré-post analytique.
 N° FINESS ET : 91 002 001 5

LARDY
 35, route Nationale à LARDY (91510)
 Ouvert au public,
 Site pré-post analytique.
 N° FINESS ET : 91 001 993 4

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

2/6

PARAY-VIEILLE-POSTE

100, avenue de Verdun à PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 998 3

RIS-ORANGIS

33, rue Pierre Brossolette à RIS-ORANGIS (91130)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 002 3

SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

16, rue du Commerce à SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91280)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 991 8

SAVIGNY-SUR-ORGE

32, boulevard Aristide Briand à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 000 7

VERRIERES-LE-BUISSON

3, rue Joseph Groussin à VERRIERES-LE-BUISSON (91370)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 996 7

VIGNEUX-SUR-SEINE

51-53, avenue Henri Barbusse à VIGNEUX-SUR-SEINE (91270)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET : 91 001 995 9

VIRY-CHATILLON

93, boulevard Gabriel Péri à VIRY-CHATILLON (91170)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 999 1

VIRY-CHATILLON

57, avenue du Commandant Barré à VIRY-CHATILLON (91170)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 003 1

- MORSANG-SUR-ORGE

35, route de Corbeil à MORSANG-SUR-ORGE (91390)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET : 91 002 027 0

ETAMPES

2, avenue de la Libération à ETAMPES (91150) Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 974 4

BREUILLET

5, rue du Buisson Rondeau à BREUILLET (91650)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 973 6

ETRECHY

51, Grande Rue à ETRECHY (91580)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique

N° FINESS ET: 91 001 975 1

MALESHERBES

10, rue du Capitaine Lelievre à MALESHERBES (45330)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 45 001 974 0

CROSNE

7, place Boileau à CROSNE (91560)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 038 7

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

2ter, rue de Verdun à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 94 002 098 5

LONGPONT-SUR-ORGE

6, voie du Mort Ru à LONGPONT-SUR-ORGE (91310)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 104 7

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

Standard: 01.44.02.00.00

- MONTLHERY

7, rue Maillé à MONTLHERY (91310) Ouvert au public, Site pré-post analytique.

N° FINESS ET : 91 002 105 4

ETAMPES

4, square de la Libération à ETAMPES (91150)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), Hématologie

(hématocytologie, hémostase), Microbiologie (bactériologie).

N° FINESS ET : 91 002 120 3

LES ULIS

124, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940) Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 002 145 0

COURCOURONNES

322, square des Champs-Elysées à COURCOURONNES (91080)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 997 5

BRETIGNY-SUR-ORGE

4, place Federico Garcia Lorca à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET: 91 001 976 9

La liste des biologistes médicaux est la suivante :

- Monsieur Frédéric BARROUX, pharmacien, biologiste-responsable,
- Madame Bénédicte MARTINAUD, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Thierry CORNU, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Valérie REGLI, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Carole ROUSSEAU, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Anne-Sophie DEFFAIN, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Claire BOCCARA, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Francine SAIOVICI, pharmacien, biologiste médical associé,
 Monsieur Vincent VALARCHE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Gratiela MACOVIEVICI, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Kim-Anh THANG-KORB, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Nadia BAIDJIBAY, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Philippe LOILIER, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Elsa CAILLAULT, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Stéphane DUPRE, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Yasine BENMEBAREK, pharmacien, biologiste médical associé,

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

5/6

- Madame Madeleine PISTONE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Christine VERGEZ, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Didier MAIREY, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Jean-Denis DOSDAT, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Mohand YAKOUBI, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Frédérique LE MANACH, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Ioana IONESCU, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Amélie AUDION, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Sadi KHALFH, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Evelyne DELAITRE GUILLEMINOT, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Geneviève RIVIERE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Georgiana SIRETEANU, médecin, biologiste médical associé.

Article 2: L'arrêté n° DOSMS-2015/111 en date du 20 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) est abrogé.

<u>Article 3</u>: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

<u>Article 4</u>: La directrice de l'offre de soins et médico-sociale de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région lle-de-France.

Fait à Paris, le 24 avril 2015

Le Directeur Général Adjoint Agence Régionale de Santé Ile-de-France,



Jean-Pierre ROBELET



Arrêté n° 09/ARSIDF/LBM/2015

2015-118.6

Portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment l'article L 6222-5 et l'article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 213-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° DS-2014/322 du 15 décembre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé IIe-de-France à Madame Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE, directrice de l'offre de soins et médico-sociale et à différents collaborateurs de sa direction ;

Vu l'arrêté n° DOSMS-2015/015 du 26 janvier 2005 portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « LAB78 » sise 18 rue Jean-Claude Mary à POISSY (78300);

Vu le courrier reçu le 10 avril 2015 de Monsieur Antoine KERJEAN relatif à la cessation de fonction des biologistes-coresponsables suivant : Madame Béatrice VALLET, Monsieur Yvan MLYNARZ, Madame Catherine DENIS, Madame Pascale ROUSSEAU, Monsieur Olivier DELAMARE, Monsieur Frédéric Charles BARAILLES, Monsieur Alban DORE, Monsieur Marc VAN DE LOO, Monsieur Frédéric DUMAS, Madame Violaine SERRANO, Madame Valérie

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

1/5

Standard: 01.44.02.00.00

DUMAS, Madame Caroline SANCHEZ, Monsieur Bernard GRANIER, du laboratoire de biologie médicale « LAB78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY).

ARRETE

Article 1 - Le laboratoire de biologie médicale multi-sites LAB 78 dont le siège social est situé à POISSY (78300) - 18, rue Jean Claude Mary, dirigé par :

Monsieur Antoine KERJEAN, médecin, biologiste-responsable,

exploité par la société SELAS « LAB 78 » sise à POISSY (78300) - 18, rue Jean Claude Mary, agréée sous le numéro 3, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le numéro 78 002 166 3,

est autorisé à fonctionner sous le n° 78-81 sur les dix-sept sites, listés ci-dessous :

POISSY siège social qui est le site principal, n° d'autorisation : 78-81 18 rue Jean Claude Mary - 78300 Poissy Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 167 1, en catégorie 611 ;

POISSY

24, place Racine - 78300 Poissy Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 202 6, en catégorie 611;

SARTROUVILLE

10 avenue Georges Clémenceau - 78500 Sartrouville Ouvert au public, Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie). N° Finess ET 78 002 175 4, en catégorie 611;

SARTROUVILLE

72 avenue Jean Jaurès - 78500 Sartrouville Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 176 2, en catégorie 611;

ACHERES

26 avenue de Stalingrad - 78260 Achères Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 177 0, en catégorie 611;

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

Standard: 01.44.02.00.00

POISSY

43 boulevard Gambetta - 78300 Poissy Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 174 7, en catégorie 611;

NOISY LE ROI

Centre commercial, rue André Lebourblanc - 78590 Noisy le Roi Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 112 7, en catégorie 611 ;

LES CLAYES SOUS BOIS

24, rue des Dames - 78340 Les Clayes-sous-Bois

Ouvert au public,

Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée, Pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hémacytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (auto-immunité), Microbiologie (sérologie infectieuse).

N° Finess ET 78 002 117 6, en catégorie 611;

SAINT REMY LES CHEVREUSES

2 bis, rue de la république - 78470 Saint Rémy lès Chevreuse

Ouvert au public,

Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie).

N° Finess ET 78 002 115 0, en catégorie 611;

LE MESNIL SAINT DENIS

1, rue Raymond Berrurier - 78320 Le Mesnil Saint Denis Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 116 8, en catégorie 611;

VILLEPREUX

9, rue Henri Dunant - 78450 Villepreux Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 113 5, en catégorie 611;

LIMOURS

22, rue de Chartres - 91470 Limours Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 91 001 968 6, en catégorie 611;

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

3/5

VAUCRESSON

2, avenue Jean Salmon Legagneur - 92420 Vaucresson Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 92 002 698 6, en catégorie 611;

MANTES LA JOLIE

4, rue Pierre de Ronsard - 78200 Mantes la Jolie Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 102 8, en catégorie 611;

MANTES LA JOLIE

92, boulevard du Maréchal Juin - 78200 Mantes la Jolie Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 103 6, en catégorie 611;

MAULE

4, place de la Mairie - 78580 Maule Ouvert au public, Site pré-post analytique. N° Finess ET 78 002 104 4, en catégorie 611;

LIMAY

41 bis, rue de Paris - 78520 Limay Ouvert au public, Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie, hémostase), Microbiologie (sérologie infectieuse). N° Finess ET 78 002 105 1, en catégorie 611.

La liste des biologistes médicaux est la suivante :

- Monsieur Antoine KERJEAN, médecin, biologiste-responsable,
- Madame Béatrice VALLET, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Yvan MLYNARZ, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Catherine DENIS, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Pascale ROUSSEAU, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Olivier DELAMARE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Frédéric Charles BARAILLES, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Alban DORE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Marc VAN DE LOO, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Frédéric DUMAS, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Violaine SERRANO, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Valérie DUMAS, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Caroline SANCHEZ, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Bernard GRANIER, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Marie-Josèphe PINCHAUX, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Pierre BERTEAU, médecin, biologiste médical associé,

35 rue de la Gare - Millénaire 2 - 75935 Paris Cedex 19

- Madame Nicole BASCON, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Delphine DURANTON, médecin, biologiste médical.

<u>Article 2</u> - L'arrêté n° DOSMS-2015/078 du 10 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary à POISSY (78300) est abrogé.

<u>Article 3</u> - Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

<u>Article 4</u> – Le responsable du département régulation de l'offre ambulatoire de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 28 avril 2015

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Directeur du Pôle Ambulatoire et Services aux Professionnels de Santé



Pierre OUANHNON





ARRETÉ N° 2015 - 131

2015-119-11

Fixant le calendrier prévisionnel indicatif 2015 des appels à projets conjoints de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et du Conseil général des Hauts-de-Seine pour la création d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux.

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé . d'Ile-de-France Le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 3221-7;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.312-1 et R.313-1 à R.313-10;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n°2014-565 du 30 mai 2014 modifiant la procédure d'appel à projet et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du CASF.

ARRÊTENT

<u>Article 1^{er}</u>: Le calendrier prévisionnel des appels à projets que l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine envisagent de lancer au cours de l'année 2015, pour satisfaire aux besoins constatés en matière d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, est arrêté comme suit :

Lancement	Etablissements et services pour personnes en situation de handicap	Zone géographique
1 ^{er} semestre 2015	Création d'un Centre d'Accueil Médico-Social Précoce (CAMSP) de 100 places.	Sud du département
Lancement	Etablissements et services pour personnes âgées	Zone géographique
2 nd semestre 2015	Création d'un dispositif innovant de services intégrés au domicile.	Nord du département

<u>Article 2</u>: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région llede-France et du département des Hauts-de-Seine. Il pourra être consulté sur les sites internet de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (<u>www.ars.iledefrance.sante.fr</u>) et du Département des Hauts-de-Seine (http://www.hauts-de-seine.net). Article 3: Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux et de lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois suivant sa date de publication.

Article 4: Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et Monsieur le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 avril 2015

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France

signé

Claude EVIN

Pour le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine Le Directeur général adjoint, Responsable du Pôle Solidarités

signé

Franck VINCENT





Préfecture des Yvelines

9e15-124-14

ARRETE CONJOINT no

5-78-122

Portant modification de la composition du Comité Départemental de l'Alde Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS)

Le Préfet du département des Yvelines Chevalier de la Légion d'Honneur

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France

VU	le code de la santé publique, notamment ses articles R 6 313-1 et suivants ;
VU	le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif;
VU	le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé;
VU	le décret du 11 avril 2013 portant nomination de Monsieur Erard CORBIN DE MANGOUX en qualité de préfet des Yvelines ;
VU	le décret du 1er avril 2010 nommant Monsieur Claude EVIN Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France;
VU	le décret du 17 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Dominique LEPIDI, sous-préfet hors classe, en qualité de directeur de cabinet du préfet des Yvelines;
VU	le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
VU	l'arrêté conjoint n° 14-78-032 du 11 juin 2014 portant désignation des membres du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUP-TS)
VU	l'arrêté n° 2014202-0005 du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à Monsieur Dominique

LEPIDI, sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet des Yvelines;

٧U l'arrêté DS 2014/189 du 6 octobre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France à Madame REVELLI, Déléguée Territoriale des Yvelines;

les propositions des organismes dont les représentants sont membres du CODAMUPS-TS; VU

CONSIDERANT la nomination du nouveau directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours des Yvelines;

CONSIDERANT la proposition de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne d'Île de France en date du 16 février 2015;

CONSIDERANT la proposition de la Fédération Hospitalière de France en date du 22 avril 2015;

Arrêtent

Article 1er:

L'arrêté conjoint n° 14-78-032 du 11 juin 2014 portant désignation des membres du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires des Yvelines est modifié comme suit:

Monsieur le Colonel Serge KOLCHINE est remplacé par Monsieur le Colonel Laurent CHAVILLON au titre du 2°, d, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique ;

Monsieur Denis CASPARD est remplacé par Monsieur Frédéric MAZURIER, directeur du CHI de Meulan Les Mureaux, suppléant : Monsieur Michael GALY, directeur du CHI de Poissy Saint Germain, au titre du 3°, g, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique;

Monsieur HACHEREZ est remplacé par Madame Stéphanie DOR, directrice du pôle médical, soignant et petite enfance de la Fondation Mallet à Richebourg, au titre du 3°, h, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique;

Article 2:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés et de sa publication pour les tiers.

Artiele 3:

Le Préfet du département des Yvelines et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la Région Ile-de-France et de la Préfecture du Département des Yvelines.

Fait à Versailles, le

04 MAI 2015

Le Préfet,

...yinto

3 Yvelines

Mma Holl a Kihal-Flégeau

Monique REVELLI

Geaty man

Agence Région De d'lle da

La délégée tem o

Le Directeur Général

de l'Agence Régionale de Santé,



PREFET DU VAL DE MARNE

Agence régionale de santé d'Ile de France

Délégation territoriale du Val de Marne

ARRETE n° 2015/1269

2015_138-2

modifiant l'arrêté n° 2013 / 3724 du 20 décembre 2013 modifié fixant pour une durée de 3 ans la liste des médecins agréés du Val-de-Marne

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la Loi nº 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;
- VU la Loi nº 84.16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- VU la Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;
- VU la Loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;
- VU le décret n° 86.442 du 14 mars 1986 relatif en particulier à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, modifié par décrets n°2010-344 du 31 mars 2010 et n° 2013-447 du 30 mai 2013;
- VU le décret n° 87.602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 relatif en particulier à l'organisation des comités médicaux;
- VU le décret n° 88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière;
- VU le décret n° 2010.344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009.879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux droits des patients, à la santé et aux territoires;
- VU l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 fixant pour une durée de 3 ans la liste des médecins agréés du Val de Marne et son arrêté modificatif n° 2014/4076 en date du 06 février 2014 :
- VU les demandes des docteurs Antoine BARRIERE, Yaël FITOUSSI-SAAL, Laurent KARILA, Salah MEDJANI de figurer sur la liste des médecins agréés du Val-de-Marne ;
- VU les demandes des docteurs Laurent BARUGEL et Patrick EPSTEIN de ne plus figurer sur la liste des médecins agréés du Val-de-Marne ;
- VU l'avis du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val de Marne en date du 24 février 2015 :
- VU l'avis de la Confédération des Syndicats Médicaux Français du Val de Marne (CSMF 94) en date du 25 février 2015 ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'île de France ;

ARRETE

<u>Article 1</u> – Les listes des médecins agréés généralistes et spécialistes annexées à l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 sont modifiées comme suit :

« Médecins généralistes :

Agrément

Monsieur le docteur Yaël FITOUSSI-SAAL – 45, boulevard du Montaigut – 94000 CRETEIL Monsieur le docteur Salah MEDJANI – 3, rue Bobillot – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Retrait d'agrément

Monsieur le docteur Laurent BARUGEL – 34, rue de Paris – 94340 JOINVILLE LE PONT Monsieur le docteur Patrick EPSTEIN – centre de santé Pierre Rouquès 12/14, rue du général de gaulle – 94400 VITRY SUR SEINE

Médecins spécialistes :

<u>Agrément</u>

PSYCHIATRIE:

Monsieur le docteur Antoine BARRIERE – 80, rue de Verdun – 94800 VILLEJUIF

Monsieur le docteur Laurent KARILA – hôpital universitaire Paul Brousse – service de psychiatrie et d'addictologie – 12, avenue Paul Vaillant Couturier – 94800 VILLEJUIF »

<u>Article 2</u> – La liste modifiée des médecins agréés du Val de Marne pour une durée de 3 ans à compter de la date de l'arrêté susvisé est jointe en annexe au présent arrêté.

<u>Article 3</u> — Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Général de l'Agence Régionale de santé d'Île de France, le Délégué Territorial sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne et de la Préfecture de Région.

Fait à Créteil, le 18 mai 2015

Le Préfet du Val-de-Marne, Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

SIGNE

Christian ROCK

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

94140 ALFORTVILLE MORIZOT François 12 ne pelletan 01 43 96 94 82 94110 ARCUEIL BLOCK Frédérique Centre au lumicipal de santé 01 46 15 08 09 94110 ARCUEIL LESIOUR Alain Centre au lumicipal de santé 01 46 15 08 09 94200 BOISSY ST LEGER DAUCHEZ Michel 2 boulevard Léon Révillon 01 46 65 41 5 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE CACHAN CHEVROT Pierre 3 nue du 8 mai 1945 01 46 65 14 15 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE GOUBET Marc 3 nue Roger Salengro 01 47 06 64 45 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 4 nue de Verdum 01 47 06 64 45 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 15 avenue du Général de Gaulle 01 47 06 64 45 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 17 avenue du Général de Gaulle 01 48 08 10 48 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE BENAIS Jean-Pierre 52 avenue du Général de Gaulle 01 43 77 56 27 94500 CRETEIL BITBOL Bemard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 07 38 98 64 94500 </th <th>CODE</th> <th>COMMUNE</th> <th>NON</th> <th>ADRESSE</th> <th>TELEPHONE 1</th> <th>1 TELEPHONE 2</th>	CODE	COMMUNE	NON	ADRESSE	TELEPHONE 1	1 TELEPHONE 2
ARCUEIL BLOCK Frédérique Centre municipal de santé probable santé probable de Mail De	94140	,	MORIZOT François	12 rue Pelletan		
ARCUEIL LESIOUR Alain Centre municipal de santé 3 nue du 8 mai 1945 01 46 15 BOISSY ST LEGER DAUCHEZ Michel 2 boulevard Léon Révillon 01 45 68 CACHAN CHEVROT Pierre 18 avenue du Pont Royal 01 42 63 CHAMPIGNY SUR MARNE GOUBET Marc 32 rue Roger Salengro 01 42 83 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 44 rue de Verdun 01 47 06 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 84 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 84 CHAMPIGNY SUR MARNE BENAÏS Jean-Pierre 29 avenue du Général Lederc 01 48 84 CRETEIL BITBOL Bernard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard 7 boulevard JF Kennedy 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée	94110		BLOCK Frédérique	Centre municipal de santé 3 rue du 8 mai 1945	01 46 15 08 09	
BOISSY ST LEGER DAUCHEZ Michel 2 boulevard Léon Révillon 01 45 68 CACHAN CHEVROT Pierre 18 avenue du Pont Royal 01 46 65 CHAMPIGNY SUR MARNE GOUBET Marc 32 rue Roger Salengro 01 42 83 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 44 rue de Verdun 01 47 06 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 29 avenue du Général Lederc 01 48 84 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 23 rue de Mesiv 01 43 73 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BRAUMAN Michel 7 boulevard JF Kennedy 01 43 98 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pleiret 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère <th>94110</th> <th>ARCUEIL</th> <th></th> <th>Centre municipal de santé 3 rue du 8 mai 1945</th> <th>46 15</th> <th>Al-A-Manage</th>	94110	ARCUEIL		Centre municipal de santé 3 rue du 8 mai 1945	46 15	Al-A-Manage
CACHAN CHEVROT Pierre 18 avenue du Pont Royal 01 46 85 CHAMPIGNY SUR MARNE COUBET Marc 32 rue Roger Salengro 01 42 83 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 44 rue de Verdun 01 47 06 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue du Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE BENAÏS Jean-Pierre 29 avenue du Cénéral Leclerc 01 48 84 CHAMPIGNY SUR MARNE BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 98 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 22 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 CRETEIL WEINBERG Eric 010	94800		DAUCHEZ Michel	2 boulevard Léon Révillon	45	
CHAMPIGNY SUR MARNE GOUBET Marc 32 rue Roger Salengro 01 42 83 CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 44 rue de Verdun 01 47 06 CHAMPIGNY SUR MARNE MANOYLOVITCH Bruno 15 avenue du Général de Gaulle 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 1 rue Dupertuis 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 15 avenue du Général de Gaulle 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Lecterc 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE BENAÏS Jean-Pierre 29 avenue du Général Lecterc 01 48 86 CRETEIL BITBOL Bernard 29 avenue du Général Lecterc 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 77 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 7 boulevard JF Kennedy 01 43 99 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Birth 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 ORDIT MEIN	94230)	CHEVROT Pierre	18 avenue du Pont Royal	46 65 14	
CHAMPIGNY SUR MARNE GRASSIANT Patrick 4 rue de Verdun 01 47 06 CHAMPIGNY SUR MARNE AMANOYLOVITCH Bruno 15 avenue du Général de Gaulle 01 49 83 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 49 83 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 29 avenue du Général Leclerc 01 48 84 CHOISY LE ROI AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Leclerc 01 48 84 CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 33 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bemard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 77 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 7, boulevard du Montaigut 01 43 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bắt D3) 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94500	l	GOUBET Marc	32 rue Roger Salengro	42	
CHAMPIGNY SUR MARNE MANOYLOVITCH Bruno 15 avenue du Général de Gaulle 01 49 83 CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 49 83 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 15 avenue du Général de Gaulle 01 48 86 CHAMPIGNY SUR MARNE AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Leclerc 01 48 77 CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 33 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard 7 boulevard JF Kennedy 01 43 77 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 43 09 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 QRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94500		GRASSIANT Patrick	44 rue de Verdun	01 47 06 64 45	
CHAMPIGNY SUR MARNE SASPORTAS Samy 1 rue Dupertuis 01 49 83 CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 15 avenue du Général de Gaulle 01 48 84 CHOISY LE ROI AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Leclerc 01 43 77 CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 53 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BRAUMAN Michel 7 boulevard JF Kennedy 01 43 99 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94500	_	MANOYLOVITCH Bruno	15 avenue du Général de Gaulle	01 48 86 96 96	
CHAMPIGNY SUR MARNE STORAI Gilles 15 avenue du Général de Gaulle 01 48 84 CHOISY LE ROI AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Leclerc 01 43 77 CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 53 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BRAUMAN Michel 7 boulevard JF Kennedy 01 43 99 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 48 98 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 42 07 CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94500		SASPORTAS Samy	1 rue Dupertuis	01 49 83 00 44	
CHOISY LE ROI AL SAYADI Maher 29 avenue du Général Leclerc 01 48 84 CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 53 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BRAUMAN Michel 7 boulevard JF Kennedy 01 43 99 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 42 07 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bắt D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 48 98 CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94500		STORAI Gilles	15 avenue du Général de Gaulle	48 86	9777777
CRETEIL BENAÏS Jean-Pierre 53 rue de Mesly 01 43 77 CRETEIL BITBOL Bernard Cabinet médical de l'Abbaye 01 43 77 CRETEIL BRAUMAN Michel 7 boulevard JF Kennedy 01 43 99 CRETEIL FITOUSSI-SAAL Yaël 45, boulevard du Montaigut 01 48 98 CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) 01 42 07 CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette 01 42 07 CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère 01 48 98 CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret 01 42 07	94600		AL SAYADI Maher	29 avenue du Général Leclerc	01 48 84 01 68	
CRETEILBITBOL BernardCabinet médical de l'Abbaye 1 place de l'Abbaye01 43 77CRETEILFITOUSSI-SAAL Yaël7 boulevard JF Kennedy01 48 98CRETEILHAOUZI Denis-Dominique18 rue du Docteur Plichon (Bât D3)01 42 07CRETEILSASPORTES Jacques52 avenue Pierre Brossolette01 42 07CRETEILTRAN QUANG Binh6 allée jean de la Bruyère01 48 98CRETEILWEINBERG Eric109 rue Chéret01 42 07	94000		BENAÏS Jean-Pierre	53 rue de Mesly	01 43 77 24 44	
CRETEILBRAUMAN Michel7 boulevard JF Kennedy01 43 99CRETEILFITOUSSI-SAAL Yaël45, boulevard du Montaigut01 42 07CRETEILHAOUZI Denis-Dominique18 rue du Docteur Plichon (Bât D3)01 42 07CRETEILSASPORTES Jacques52 avenue Pierre Brossolette01 42 07CRETEILTRAN QUANG Binh6 allée jean de la Bruyère01 48 98CRETEILWEINBERG Eric109 rue Chéret01 42 07	94000		BITBOL Bemard	Cabinet médical de l'Abbaye 1 place de l'Abbaye	43 77 56	
CRETEILFITOUSSI-SAAL Yaël45, boulevard du Montaigut01 48 98CRETEILHAOUZI Denis-Dominique18 rue du Docteur Plichon (Bát D3)01 42 07CRETEILSASPORTES Jacques52 avenue Pierre Brossolette01 42 07CRETEILTRAN QUANG Binh6 allée jean de la Bruyère01 48 98CRETEILWEINBERG Eric109 rue Chéret01 42 07	94000		BRAUMAN Michel	7 boulevard JF Kennedy	43 99 98	
CRETEIL HAOUZI Denis-Dominique 18 rue du Docteur Plichon (Bât D3) CRETEIL SASPORTES Jacques 52 avenue Pierre Brossolette CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret	94000		FITOUSSI-SAAL Yaël	45, boulevard du Montaigut	48 98	
CRETEILSASPORTES Jacques52 avenue Pierre BrossoletteCRETEILTRAN QUANG Binh6 allée jean de la BruyèreCRETEILWEINBERG Eric109 rue Chéret	94000		HAOUZI Denis-Dominique	18 rue du Docteur Plichon (Bât D3)	42 07 31	
CRETEIL TRAN QUANG Binh 6 allée jean de la Bruyère CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret	94000		SASPORTES Jacques	52 avenue Pierre Brossolette	01 42 07 34 28	
CRETEIL WEINBERG Eric 109 rue Chéret	94000	,	TRAN QUANG Binh	6 allée jean de la Bruyère	01 48 98 01 96	
The state of the s	94000		WEINBERG Eric	109 rue Chéret	01 42 07 89 54	

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

CODE	COMMUNE	MOM	ADRESSE .	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
94120	FONTENAY SOUS BOIS	CHETRIT Biria	2 rue Paul Langevin	01 43 94 19 11	
94120	FONTENAY SOUS BOIS	CHETRIT Georges	2 rue Paul Langevin	01 43 94 19 11	
94120	FONTENAY SOUS BOIS	SINGER Patricia	104 rue Pasteur	01 48 75 43 18	:
94120	FONTENAY SOUS BOIS	WATTEL Bernard	18bis rue Mauconseil	01 48 75 15 02	
94260	FRESNES	GUIDEZ Rémi	19 avenue de la Paix	01 42 37 40 80	
94260	FRESNES	HODOROABA Théodore	19 avenue de la Paix	01 42 37 40 80	
94170	LE PERREUX SUR MARNE	VEINBERG Philippe	20 bis rue Jules Ferry	01 48 72 99 20	
94420	LE PLESSIS TREVISE	LE BARS Bernard	11 allée des Ambalais	01 45 94 08 48	
94420	LE PLESSIS TREVISE	MILCZAREK Georges	1 bis avenue Ardouin	01 45 76 44 09	
94420	LE PLESSIS TREVISE	MOISSON Jean-Philippe	1 bis avenue Ardouin	01 45 76 18 27	
94240	L'HAY LES ROSES	MEIER Jean-Jacques	2 rue Roger Salengro	01 46 83 05 10	01 41 93 42 22
94700	MAISONS ALFORT	NGUYEN MINH Dominique	30 avenue de la République	01 43 96 47 81	
94310	ORLY	BAUT Emmanuel	Centre de santé Calmettes 37 rue du Docteur Calmettes	01 48 90 24 00	
94310	ORLY	M'BAPPE Félix	6 avenue de la Victoire	01 48 53 40 46	
94100	SAINT MAUR DES FOSSES	BERREBI Robert	4 bis avenue de Curti	01 42 83 05 31	
94100	SAINT MAUR DES FOSSES	MEDIONI Michel	113 boulevard de Créteil	01 42 83 50 46	
94101	SAINT MAUR DES FOSSES	MEDJANI Salah	3 rue Bobillot	01 49 76 07 56	
94100	SAINT MAUR DES FOSSES	RIZKALLA Samir	35 avenue Foch	01 83 62 00 44	
94100	SAINT MAUR DES FOSSES	ROSSET Jean-François	79 boulevard de Créteil	01 48 83 25 42	:

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE Amêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

CODE	COMMUNE	MON	ADRESSE	TELEPHONE 1 TELEPHONE 2	TELEPHONE 2
94410	SAINT MAURICE	SERRUS François	5 rue du Maréchal Leclerc	01 43 96 00 55	
94320	THIAIS	BISMUTH Olivier	1 rue Victor Hugo	01 48 92 10 10	
94800	VILLEJUIF	ANGELI Philippe	155 rue de Chevilly	01 46 87 02 72	
94800	VILLEJUIF	VALLY MAMOD Amin	45 rue René Hamon	01 46 72 16 16	
94190	VILLENEUVE ST GEORGES	KITCHKIRIKIAN Claude	54 rue de Paris	01 45 95 73 07	
94300	VINCENNES	BENOVICI Patrick	3 rue du Commandant Mowat	01 43 28 38 02	
94300	VINCENNES	DENHEZ Didier	32 avenue de la République	01 43 28 10 06	
94300	VINCENNES	FORCADA Gérard	56 avenue de Paris	01 43 98 24 01	
94300	VINCENNES	PENTIER Camille	56 avenue de Paris	01 43 28 68 20	
94000	VITRY SUR SEINE	BENAMOUT Georges	10 avenue Paul vaillant Couturier	01 46 81 91 09	
94400	VITRY SUR SEINE	DUCHENE Marc	101 avenue Jean Jaurès	01 45 73 11 22	
94400	VITRY SUR SEINE	HOANG Anh Van	9 avenue du Général Leclerc	01 46 80 24 88	
94400	VITRY SUR SEINE	NAYROLLES Didier	35 rue Ampère esc.1	01 46 80 14 10	
94400	VITRY SUR SEINE	OLINY Charles	101 avenue Jean Jaurès	01 45 73 62 55	

LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES DU VAL DE MARNE Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

		MISSE 1 2010/1209 UD 10	ALIERE II. 4013/1709 00 10 mal 2013 modifiant Larrete n. 2013/3/24 00 20 decembre 2013	/s/z4 du zu decembre zuns		
DISCIPLINE	CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1 TELEPHONE 2	TELEPHONE 2
CANCEROLOGIE	94000	94000 CRETEIL	MARTIN Michel	Centre hospitalier intercommunal 40 avenue de Verdun	01 45 17 52 10	
RADIOTHERAPIE	94800	94800 VILLEJUIF	SPIELMANN Marc	Institut Gustave Roussy Rue CamilleDesmoulins	01 42 11 60 68	
#ISO IOICAAD	94000	94000 CRETEIL	LE DOUARIN Bernard	5 rue du Général Leclerc	01 49 81 08 88	
	94120	94120 FONTENAY SOUS BOIS	DUC Philippe	116 rue Dalayrac	01 41 95 85 85	
CHIRURGIE ORTHOPEDIE	94100	94100 SAINT MAUR	DEMAY Philippe	Centre médico-chirurgical Métivet 48 rue Alsace Lorraine	01 49 76 76 86	
GASTRO ENTEROLOGIE	94300	94300 VINCENNES	EVARD Daniel	60 rue de Montreuil	01 43 98 06 02	
NEUROLOGIE	94000	94000 CRETEIL	LOUARN Francis	Hôpital Albert Chenevier 40 rue de Mesly	01 49 81 30 30	01 49 81 30 31
OPHTALMOLOGIE	94200	94200 IVRY SUR SEINE	DERMAN Henri	59 avenue Daniele Casanova	01 46 72 01 71	
OTO RHINO	94100	94100 SAINT MAUR DES FOSSES	MANFREDI Renzo-Louis	Clinique Métivet 48 rue Alsace Lorraine	01 49 76 77 93	
LARYNGOLOGIE	94190	94190 VILLENEUVE ST GEORGES	BALLESTER Michel	Centre hospitalier intercommunal Service ORL et chirurgie cervico- faciale	01 43 86 22 43	
PNEUMO-	94230	94230 CACHAN	LAURENT-LABATUT Véronique	54 avenue Jean Jaurès	01 46 63 13 02	
PHTISIOLOGIE	94210	94210 LA VARENNE ST HILAIRE	L'HUILLIER Jean-Pierre	114 avenue du Bac	01 48 86 17 73	

LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES DU VAL DE MARNE Arrêté n° 2015/1289 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembr

		Arrete n° 2015/1269 du 18	Arrête n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrête n° 2013/3724 du 20 décembre 2013	/3724 du 20 décembre 2013		minute in the second se
DISCIPLINE	CODE	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
PSYCHIATRIE	94220	94220 CHARENTON LE PONT	RIVIERE Bernard	24 rue du cadran	01 49 77 00 43	
	94130	94130 NOGENT SUR MARNE	LABAUME LEPEUVE Dominique	26 grande rue Charles de Gaulle Résidence "La trouée"	01 48 77 32 30	01 48 73 72 96
	94410	94410 SAINT MAURICE	BANTMAN Patrick	Hôpitaux de Saint Maurice 12/14 rue du Val d'Osne	01 43 96 61 90	
	94800	94800 VILLEJUIF	BARRIERE Antoine	80 rue de Verdun	06 81 77 34 06	
	94800	94800 VILLEJUIF	KARILA Laurent	Hôpital Universitaire Paul Brousse serovice de psychiatrie et d'addictologie 12 avenue Paul Vaillant Couturier	06 16 41 47 30	
	94800	94800 VILLEJUIF	LACHAUX Bernard	EPS Paul Guiraud Service X 54 avenue de la République	01 42 11 71 20	
	94800	94800 VILLEJUIF	NAY Jean-Jacques	7 avenue Paul Vaillant Couturier	01 46 77 77 45	
	94190	94190 VILLENEUVE ST GEORGES	BENKOULA Faeza	CMP 18 place Pierre Sémard	01 43 89 26 93	
	94190	94190 VILLENEUVE ST GEORGES	BOUCHARD Dominique	5 rue de la Marne	01 43 89 71 71	
	94300	94300 VINCENNES	GUEDJ Bernard	16 avenue de Paris	01 43 65 03 10	
	94400	94400 VITRY SUR SEINE	HAMZA Farid	1 rue Mario Capra	01 47 18 76 80	
REEDUCATION FONCTIONNELLE	94440	94440 VILLECRESNES	DARGAZANLI Pascal	8 rue de la Bourgogne	01 45 95 22 25	
	94000	94000 CRETEIL	BERANECK Luc	48-50 rue Cheret	01 48 99 42 42	
	94120	94120 FONTENAY SOUS BOIS	ROSSIGNOL Olivier	110 avenue du Maréchal Joffre	01 43 94 33 33	
מוסס וסד אייו דחמ	94700	94700 MAISONS ALFORT	SERNY Bernard	5 cours des Juilliottes	01 41 79 36 29	
N Comp	94130	94130 NOGENT SUR MARNE	NAKACHE Sandrine	2 rue Victor Basch	01 48 73 51 21	
	94310	94310 ORLY	SAADE Pierre	6 avenue de la Victoire	01 48 52 98 36	
	94490	94490 ORMESSON	DEBAS Thierry	15 rue A. Kienert	01 45 93 06 05	***************************************



ARRETE DOSMS N° 2015-133

9015 139-4

Fixant la liste des terrains de stage d'adaptation agréés pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu la directive du parlement européen n° 2005/36/CE (point 5.2.2) et du conseil du 7 Septembre 2005 sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, l'accès à une profession paramédicale dans les Etats membres est subordonné à la reconnaissance des titres et diplômes ;

Vu le code de la santé publique : article L 4311-3 ;

Vu le code de la sécurité sociale : article L.412-8 (2°), a, b et f;

Vu le décret du 1^{er} Avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé nommant Monsieur Claude Evin Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu le décret N° 2010-334 du 26 Mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des Etats membres de l'UE ou des autres Etats parties à l'accord sur l'E.E.E pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers ;

Vu l'arrêté n° DS 2014/322 du 15 Décembre 2014 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Vu l'arrêté du 10 Juin 2004 modifié fixant la liste des diplômes d'infirmiers délivrés dans l'Union Européenne ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2004 modifié fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, mentionnée à l'article L. 4311-3 du code de la santé publique ;

Vu la circulaire N° DGOS/RH2/2011/169 du 11 Mai 2011 relative à la mise en œuvre de la déconcentration des procédures d'autorisation d'exercice et de libre prestation de services (professions paramédicales);

35 rue de la Gare Millénaire 2 – 75935 – Paris Cedex 19 Standard : 01 44 02 00 00 www.ars.iledefrance.sante.fr Vu l'instruction DGOS/RH1 N° 2010-228 du 11 Juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé et de certaines missions relevant de la fonction publique hospitalière, dans le cadre des agences régionales et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

Sur proposition de la directrice du pôle ressources humaines en santé;

ARRETE

Article 1

Les terrains de stage d'adaptation pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen sont agrées par le Directeur Général de l'Agence régionale d'Ile-de-France.

Article 2

La liste des terrains de stage agréés pour la région lle-de-France est consultable à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) 6/8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris.

Article 3

Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au tribunal administratif de Paris-7 Rue de Jouy-75004 Paris dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Article 4

Le Directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée, pour attribution à Monsieur le Directeur de la DRJSCS d'Île-de-France. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris : www.ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, le 19 mai 2015

Pour le Directeur Général de l'Agence régionale de santé d'Ile de France, et par délégation, La directrice du pôle ressources humaines en santé.

signé

Monique REYNOT

Pédiatrie 등 ริ Ö ટ્ર ᅙ ä ᅙ 5 Réanimation Urgences intensifs ij ᅙ no Soins de longue durée, de suite ou de réadaptation 5 킁 ä 5 [5 mentale et psychiatrie Soins en santé ë 증 ᅙ 5 3 Ino (médecine, pstérique) chirurgle durée courte Ot/on 2 5 ਤ 5 등 2 2 N° de la personne à contacter Direction des soins Direction des soins Direction des sains irection des soins Direction des soins Direction des solns Direction des soins Direction des soins Direction des soins Direction dos soins Direction des soins Irection des soins Direction des sains Direction des soins roction des soins rection des soins 01.44.96.37.16 01.40.03.20.00 01.40.03.23.78 01.40.03.53.20 01.56.01.70.00 01.56.09.22.42 01.44.73.74.75 01.44.73.69.41 01.40.02.15.20 01,56,01,63,85 01,40,25,80,80 01,40,25,63,02 01,40,25,63,01 01.44.96.30.00 01.44.96.35.56 01.53.11.18.40 01.53.11.18.41 01.44.49.51.38 01.44.96.31.29 01.49.95.60.78 01.49.28.20.27 01.42.34.82.34 01.42.34.86.18 01.45.65.80.00 01.45.65.88.36 01.45.65.88.40 01.44.08.33.00 01.44.98.35.56 01.49.95.65.65 01.49.95.84.59 01.42.49.99.67 01.40.19.34.03 01.42.34.81.44 01.56.09.20.00 01.56.09.21.01 01.56.09.21.40 01,42,16,00,00 01,42,17,60,60 01,42,17,61,65 01,42,17,61,61 01,58,41,41,41 01,58,41,93,99 01.44.08.30.00 01.56.01.64.81 01.55.25.35.50 01.55.25.35.54 01.55.25.35.77 № Тéléphопе Statut Public Pubilo Sublic Public Public Public Public Public 26 avenue du Docteur Amold Netter 75012 PARIS 184 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS 27 rue du Faubourg Saint Jacques 75014 PARIS 11 rue Chardon Lagache 75781 PRIS cedex 16 1 place du Parvis de Notre Dame 75181 PARIS cedex 4 15 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS HOPITAL DE LA PITIE SALPETRIERE - 47-83 boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS CHARLES FOIX avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS 23 rue Joseph-de-Maistre 75018 PARIS 33 rue du Fer à Moulin 75005 PARIS 48 boulovard Serurler 75019 PARIS 46 rue Henri Huchard 75018 PARIS 20 rue Leblanc 75908 PARIS cedex 28 rue de Charenton 75012 PARIS 6/10 rue Pierre Bayle 75020 PARIS 2 rue Ambroise Pare 75010 PARIS 149 rue de Sèvres 75015 PARIS true de la Chine 75020 PARIS 54-56 rue Pascal 75013 PARIS Adresse 5 rue Santerre 75012 PARIS 1 rue Cabanis 75014 PARIS GROUPE HOSPITALIER STE PERINE -ROSSINI - CHARDON LAGACHË GUYON CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D OPHTALMOLOGIE DES QUINZE ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MAISON BLANCHË HOPITAL LARIBOISIERE - FERNAND WIDAL HOPITAL UNIVERSITAIRE NECKER-ENFANTS MALADES 10PITAL TROUSSEAU - LA ROCHE CENTRE HOSPITALIER DE SAINTE ANNE MAISON DE CURE MEDICALE LA HOPITAL HOTEL DIEU DE PARIS HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU HEGP - BROUSSAIS GROUPE HOSPITALIER COCHIN SAINT-VINCENT DE PAUL Nom de l'établissement ROCHEFOUCAULD HOPITAL BROCA - LRD - LA HOPITAL GERIATRIQUE BRETONNEAU DE L'AP-HP HOPITAL ROBERT DEBRE HOPITAL SAINT ANTOINE HOPITAL ROTHSCHILD HOPITAL SAINT LOUIS HOPITAL BICHAT HOPITAL TENON LA COLLEGIALE Commune PARIS Departement

iste des terrains de stage d'adaptation agréés pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

ino			ino	ino	ino		oui oui	oni	iņo	ino	Ino					1										ŀ		
ino	===		סחו	Inc	oni		oni	ຼັ່ງ								oni	Ino				Ino		OUI	ī, o		ijo O	iņo	JO .
•		· Ino		INC	Ino		1 1	O	īno	iņo	luo	onı	ino	ino		oni	oni			oul	iņo		Ino	ī, O		ino	വ	ino
suic		, luo	ino i	5	1 1		Ino	-		ino	IDO			-	. :		Ino	ino	-			- 50	oni	· Ino	סָּכו	IDO	ino	no O
suic	des soins			۳	-	IDO	וחס	ino	ıno	, Ino	. ino			•	· Ino	Ino	ino	• •	INO	• -	:50	ī	Ino	 Ino	•	, Ino	ino	 Ino
Direction des soins	Direction des soins	Direction des solns	Direction des soins	Direction des seins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des seins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction dos solns	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins
—	01.53.90.63.63			01,45,56,56.00	01,40,78,90,00	01.53.36.41.00	01 61 10 61 10	01 60 62 62 62 01.60.62.19.55 01 60 62 67 12	01 64 65 37 00 01.64.65.37.41 01.64 65.37.40	01 64 35 38 38	01.64.71.60.00	01.64.69,63.85	01.64.42.21.09	01,64.81.23.50 01.64.81.23.52	01.60.74.10.10	01.64.31.64.00	01.64.45.19.00	01.64,51.37.40	01.64.12.64.12 01.64.12.64.05	01.60.09.87.10	01,60,56,40,00	01.64.69.77.78	01.39.63.91.33	01.30.91.85.00 01.30.91.85.97	01.30.15.80.00 01.30.15.85.05	01.34.97.40.00	01.39.27.40.50 01.39.27.55.06	01.39.27.40.50
	١		Privé à but non lucratif	Privó		Privé	Public	Public	Public	Public	Public	Public		Public	Public	Public	Public		Privė	Privé	Privé	Prive	Public	Public	Public	Public	Public	Public
	167 Rue Raymond Losserand 75014 PARIS		•	166 ruo de l'Université 75007 PARIS	115 rue de la Santé 75013 PARIS	4, വര Lasson 75571 PARIS cedex 12	2-4 cours de la Gondoire 77600 JOSSIGNY	17 ruo du Petit de Beauvergor 77170 BRIE COMTE ROBERT	4 Rue Gabriel Péri 77120 COULOMMIERS	6 - 8 rue Saint Flacre 77104 MEAUX cedex	2 Rue Freteau de Pény 77011 MELUN codex	4 Rue Bezout 77212 AVON	D96 - Route de Liverdy 77170 COUBERT	Château de Brolles 34 Ave Alfred Roll 77590 BOIS LE ROI	55 Boulevard Maréchal Joffre 77305 FONTAINEBLEAU	1 bis rue Victor Hugo 77875 MONTEREAU CEDEX	15 rue des Chaudins - BP 98 6 - 77796 NEMOURS CEDEX	4 Rue du Chêne 77390 GUIGNES	NEPHROCARE MARNE LA VALLEE 2-4, cours de la Gondoire - CS 70412 Jossigny SAS POLYCLINIQUE DE LAGNY (centre 77607 MARNE LA VALLEE Cedex 03 de dialinea)	14 rue Louis Braille 77100 ME	54 Boulevard Artstide Briand	4 Rue Lagorsse 77300 FONTAINEBLEAU	177, rue de Versailles 78157 LE CHESNAY Cedex	1, ณอ du Fort 78250 MEULAN	72 avenue de la Princesse 78110 LE VESINET	2 boulevard Sully 78200 MANTES LA JOLIE cedex	10 rue du Champ-Gaillard BP 3082 78303 POISSY	20 rue Armagis 78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
HOPITAL VAUGIRARD - GABRIEL YALLEZ			HOPITAL PRIVE FONDATION OPHTALMOLOGIQUE ADOLPHE DE ROTHSCHILD	CLINIQUE DE L'ALMA			≥:	CENTRE HOSPITALIER DE BRIE COMTE ROBERT	CENTRE HOSPITALIER RENE ARBELTIER	CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX	IER DE MARC	ESSR LE PRIEURE		A E (CRFI)	CENTRE HOSPITALIER DE	ALIER DE		RESIDENCE DU CHENE	NEPHROCARE MARNE LA VALLEE SAS POLYCLINIQUE DE LAGNY (centre de dialvee)	- CENTRE ONNELLE			DE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MEULAN LES MUREAUX (CHIMM)	HOPITAL DU VESINET	CENTRE HOSPITALIER FRANCOIS	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN SITE POISSY	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN SITE ST GERMAIN
			PARIS	PARIS	PARIS	PARIS	JOSSIGNY	BRIE COMTE ROBERT	COULOMMIERS	MEAUX	MELUN	AVON	COUBERT	BOIS LE ROI	FONTAINEBLEAU	MONTEREAU FAULT	NEMOURS	GUIGNES	MARNE LA VALLEE	MEAUX	MELUN	FONTAINEBLEAU	HAU I EFEUILLE LE CHESNAY	MEULAN LES MUREAUX	LE VESINET	MANTES- LA - JOUE	POISSY	SAINT GERMAIN EN LAYE

Public 01.30.79.57.57 01.30.79.57.24	220 rue Mansard 78375 PLAISIR cedex 2 chemin du bois Renoult 78490 MONTFORT L'AMAURY Sedex 42 rue Pierre et Marie Curlo 78514 RAMBOUI cedex 42 rue de Paris 7850 HOUDAN 23 rue Saint Louis 78760 JOUARS PONTFORARTRAIN
	O MONTFORT
Public	14 RAMBOU
	S
Public 01 30 46 18 00 01.30 46.18.13	ş
Public 01.34.85.43.00 01.34.85,43.12	
JEIL Public	
Public	116 boulevard Jean Jaurès 91106 CORBEIL- ESSONNES
Public	
Public	26 avonuo Charles de Gaulle - BP 107- 91152 ETAMPES
5 - Public	159 rue du Président François Mitterand - BP 125 - 91161 LONGJUMEAU cedex 01
Public	11 DRAVEIL ced
Public	18 avenue de Verdun 91294 ARPAJON cedex
JUVISY- Public 01 69 54 27 27 01.89.54.27.54 01 69 54 27 03	9 rue Camille Flammarion - BP 41 - 91265 JUVISY- SUR-ORGE
Public	
ORSAY Public 01 69 29 75 75 01.69 29.75.34	4 place du Général lecierc - BP 27 - 91401 ORSAY codex
Public	2 rue du Potelet - BP 102 - 91415 DOURDAN cedex
Privé	Boulevard des Champs Elysées 91024 EVRY cedex
	5 Rue de la Clairlère 91000 EVRY
Privé à but non lucratif	8 rue Roger Clavier 91712 FLEURY MEROGIS
Privė	20 route de Boussy Saint Antoine 91480 QUINCY SOUS SENART
Public	104 boulovard Raymond Poincaró 92380 GARCHES
<u></u>	c 92140 CLAMART
Public	
Public	56 rue des Abondances 92100 BOULOGNE- BILLANCOURT
ojjand	403 avenue de la République 92000 NANTERRE
	9 avenue Charles de Gaulle 92100 BOULOGNE- BILLANCOURT
Public	il Leclerc 92110 CL

						П																						\neg
		<u>5</u>	5	ino					ino				<u>ਰ</u>			no	וקס וקס	OGI			5	2				ino		อี
		Ino	ij O	ij O					เกด				in O		Ino O	Ino	ino	เกด			กิ	50		Ino		ino		iō O
j j		ıno		<u>1</u> 00	ΙΛΟ	io	ίρο	Ino	oni	ino	où!		Ino		ino	ino	Ino	סחו	lno	1	Ino	Ino			ino	Ino		ino
-	oul .	•		. ino			-	,	ino	, .	-	ino	-	Ino		-	-	ino		ino	IDO	•	ino	. iūo	īņo .	ino	· Ino	Ino
	•	Ino	· Ino	 3	IJO		oni .	Ino	OUI .			-	· ino	• •	· ino	Ino	Ino	ino	ino	• ~	Ino	OOI .	• •	· ino	· Ino	. ino	•	Ino
	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins				Direction des soins	Direction des soins	Direction des solns	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins		Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins
01.58.00.45.11	11.46.74.33.99	11,49,04,30,30	01.40.88.60.00	01.41.18.30.00	01.77.70,70,70	71.41.40.46.00	01.41.29.90.00 01.41.29.91.46	01.77.70.70.70	01.47.60.61.62	21.41.06.81.00 21.41.06.81.61	01.40.91.35.00	08,26,20,70,32	01.41.70.80.00 01.41.70.85.13 01.41,70.83.30	01.43.09.30.30 01.43.09.34.27 01.43.09.33.54	01,48,95,55,55 01 48 95 59 03	01,49,20,30,40 01,49,20,33,00 01,49,20,30,12	01.48.02.66.66	01,42,35,61,40	01.41.52.59.99	01,45.09.70.00 01,45.09.70.12	01,49,36,71,23 01,49,36,70,08	01.43.86.20.00 01.43.86.23.86 01.43.86.20.14	01.42.11.70.00 01.42.11.70.62 01.42.11.70.64	01,49,81,21,11 01,49,81,20,25 01,49,81,40,81	01,49,81,31,31 01,49,81,20,25 01,49,81,40,76	01.45.17.50.00	01.49.59.40.00	01,45,21,21,21
	Public	Public	Public	Public	Pubilc	Public		Public	Public					Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public		Public	Public			Public	Public
1001-110-1	60 ANTONY		36 Boulevard du Gônôra! Lodero - BP 79 - 92205 NETH I V-STIR-SEINE GOGN	XOO PUTEAUX	3 place de Silly 92210 SAINT-CLOUD	Γ	NOG	rande rue - BP 83 - 92310 SEVRES		CHY	19 пе du Maréchai Galliéni 92260 FONTENAY AUX ROSES	12 ruo des Moulins à vents 92260 FONTENAY-AUX Privé à but ROSES		ά	125 rue de Stalingrad 93009 BOBIGNY cedex	56 boulevard de la Boissière 93105 MONTREUIL SOUS BOIS cedex	Avenue du 14 juillet 93143 BONDY cedex	2 rue du Docteur Pierro Dolafontaine 93205 SAINT- DENIS codox		13 place Jean Mermoz 93370 MONTFERMEIL	00 AULNAY-SOUS-	LENEUVE SAINT	54 Avenue de la République 94806 VILLEJUIF cedex	51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL	40 Ruo du Mosly 94000 CRETEIL	40 avenue de Verdun 94000 CRETEIL		78 rue du Gónóral leclerc 94270 LE KREMLIN BICETRE
		1		CENTRE HOSPITALIER DE NEUILLY- COURBEVOIE site PUTEAUX	R DES 4 VILLES	FONDATION ROGUET	†* 	CENTRE HOSPITALIER DES 4 VILLES	1	HOPITAL PRIVE GOUIN		CLINIQUE LES PERVENCHES		ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE VILLE-EVRARD	HOPITAL AVICENNE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRE GREGOIRE	HOPITAL JEAN VERDIER	CENTRE HOSPITALIER GENERAL		AOYEN ET	ERT		CENTRE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD	HOPITAL HENRI MONDOR	HOPITAL ALBERT CHENEVIER	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRETEIL		1
	ANTONY	COURBEVOIE	NEUILLY SUR SEINE	PUTEAUX	SAINT- CLOUD		VALMAISON	SEVRES	COLOMBES	СПСНУ	FONTENAY AUX ROSES	FONTENAY AUX ROSES	MONTFERMEIL	NEUILLY S/MARNE	BOBIGNY	MONTREUIL SOUS BOIS	YCNOS	SAINT DENIS	SEVRAN	MONTFERMEIL	AULNAY SOUS BOIS	VILLENEUVE ST GEORGES	VILLEJUIF	CRETEIL	CRETEIL	CRETEIL	IVRY SUR SEINE	LE KREMLIN BICETRE
76	82	32	35	35	92	82	82	82	26	85	85	35	8 6	88	93	83	83	8	83	88	83	8	46	8	\$	8_	8	8

			****									_]			_		_			
8					ΙΩΟ					ino	ÖÖ	5			no		no	ino		
					ijo		Ino	no		เกด		ā			ino			ino		
Ino		ino		Ino		Ino		וחס	Ino		OOI	ino O		oui	Ino	ino			oni	
	oni .		Ino			,	, .	Ino		oni	· Ino	ıno	 OC		ino			Ino		-
· Ino	•	•	•	Ino	· Ino		Ino	Ino	. Ino	oni .	oni .	Ino	. -	• •	 Ino	•		· ino	•	Iĥo
Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des solns	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins	Direction des soins
01.43.96.63.63	01.43.96.61.61 01.43.96.64.09	01.45.95.80.80	01.45.93.71.71 01.45.93.71.24 01.45.93.75.50	01.45.59.30.00 01,45,59.31.39	01,42,11,42,11 01,42,11,47,21 01,42,11,50,22	01.49.08.20.20 01.42.11.47.21 01.42.11.50.22	08.26.30.12.12 01.43.94.52.26	01,34,23,24,25 01,34,23,21,43	01.30.40.60.00	01.34.06.60.00	01.34.06.60.80	01.39.37.15.20 01.39.37.13.61	01,39,35,63,00 01,39,35,65,45 01,39,35,66,81	01.34.29.23.00 01.34.29.23.22	01 30 75 40 40 01.30.75.41.54	01 34 79 44 44	01,49,28,31,59	01.34.53.21.21	01.30.10.96.00	01.39.96.36.00
		Pubilc	Public	Public	autre	Privé à but non lucratif	Prive à but non lucratif	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Privé	Privé
AURICE	57 rue du Maréchal Leclerc 94413 SAINT MAURICE	1 avenue de Verdun - BP 60010 - 94451 LIMEIL BREVANNES cedex	17 rue du Général Leclerc - BP 33- 94510 LA QUEUE EN BRIE	12/14 avenue Paul Vaillant Couturier 94800 VILLEJUIF	114 rue Edouard Vaillant 94805 VILLEJUIF	24 rue Albert Thuret 94550 CHEVILLY LARUE	3/5 rue Watteau 94736 NOGENT-SUR-MARNE oedex	69 rue Lieutenant-Colonel Prudhon 95107 ARGENTEUIL	Chemin des Aumuses 95153 TAVERNY	4 rue de Saint Prix 95600 EAUBONNE	1 rue Jean Moulin 95160 MONTMORENCY	25 rue Edmond Turcq 95260 BEAUMONT-SUR- OISE	52 rue de Paris 95573 MOISELLES	rue Charles Richet 95400 VILLIERS-LE-BEL	savenue de l'Ile de France 95303 PONTOISE	38 rue Camot - BP 50039 - 95420 MAGNY-EN- VEXIN	1 rue de l'Hôpital 95780 LA ROCHE GUYON	25 rue Bornard Février -BP 30071 - 95503 GONESSE	6 bis avenue de la Terrasse 95160 MONTMORENCY	21 rue de Sartrouville 95870 BEZONS
			CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE 1 LES MURETS C	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRÉ PAUL BROUSSE V	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	HOPITAL DE CHEVILLY	HÓPITAL ARMAND BRILLARD 0	R	HOPITAL LE PARC DE TAVERNY	GROUPEMENT HOSPITALIER SIMONE 14 rue de Saint Prix 95600 EAUBONNE VEIL EAUBONNE MONTMORENCY	ALIER SIMONE MORENCY		SSEMENT PUBLIC DE SANTE PREVOT	HOPITAL CHARLES RICHET	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS 6 avenue de 711e de France 9		HOPITAL LA ROCHE GUYON	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	CLINIQUE DES SOURCES	POLYCLINIQUE DU PLATEAU
ST MAURICE	ST MAURICE	LIMEIL BREVANNES CEDEX	LA QUEUE EN BRIE	VILLEJÜIF	VILLEJUIF	CHEVILLY LARUE	NOGENT S/MARNE	ARGENTEUIL	TAVERNY	EAUBONNE	MONTMORENCY	BEAUMONT SUR OISE	MOISSELLES	VILLIERS LE BEL	PONTOISE	MAGNY EN VEXIN	LA ROCHE GUYON	GONESSE	MONTMORENCY	BEZONS
	8	94	46	94	8	94	94	92	95	96	95	95	95	95	35	92	98	92	35	92



Arrêté N° 2015 – 137

9015_139.5

portant modification de l'arrêté n° 2128 en date du 15 décembre 2004 portant autorisation de fonctionnement d'un ESAT Hors les murs, d'une UEROS et d'un CPO gérés par l'association ADAPT, au 11 rue du bois sauvage à Evry (91 000).

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L312-1, L313-1, ainsi que les articles L314-3 et suivants ;

VU le Code de la Santé Publique;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

VU l'arrêté n°2004-2128 du 15 décembre 2004 portant la capacité du Centre de préorientation professionnelle à 50 places généralistes dont 10 places de pré-orientation spécialisée pour handicapés psychiques

VU la demande de modification de l'agrément de la CPO présentée par le directeur de l'établissement dans le cadre des négociations afférentes à la signature d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2015-2019, et ayant pour objet une globalisation de l'agrément de la CPO afin de permettre de diminuer la liste d'attente des places spécialisées « troubles psychiques » ;

CONSIDERANT que cette demande s'inscrit dans un processus d'adaptation de l'offre

aux besoins identifiés sur le territoire;

CONSIDERANT que cette transformation de place s'effectuera à coût constant ;

CONSIDERANT qu'un hébergement externalisé par conventionnement avec ADOMA

sur la résidence sociale Elsa Triolet située à Evry prévoit la mise à

disposition, par location, de 15 chambres;

ARRETE

ARTICLE 1er:

L'autorisation visée à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles est accordée aux établissements gérés par l'association ADAPT et sis au 11 rue du bois sauvage, à Evry (91 000), selon les modalités suivantes :

- Une Unité d'Evaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnel de 20 places pour personnes dont le handicap résulte d'une lésion cérébrale acquise, dont 13 places en hébergement externalisé et 7 places en semi-internat.
- > Un Centre de Préorientation Professionnelle de 50 places réparties comme suit :

40 places généralistes dont :

7 places en hébergement externalisé 33 places en semi-internat

10 places spécialisées troubles psychiques pour personnes en situation de handicap en semi-internat

Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail « hors les murs » de 50 places, dont 25 places dédiées aux jeunes adultes (16-25 ans).

ARTICLE 2:

Ces structures sont répertoriées dans le Fichier National des établissements sanitaires et sociaux de la façon suivante :

UEROS:

N° FINESS: 910004258 Code catégorie: 464 Code discipline: 506 Code fonctionnement: 11 Code clientèle: 438

CPO:

N° FINESS : 910816032 Code catégorie : 198 Code discipline : 906

Code fonctionnement : 11 / 13 Code clientèle : 202 / 438

ESAT Hors les murs :

N° FINESS: 910018381 Code catégorie: 246 Code discipline: 908 Code fonctionnement: 13 Code clientèle: 202 Après modification les établissements seront répertoriés de la façon suivante :

UEROS:

N° FINESS: 910004258 Code catégorie: 464 Code discipline: 506 Code fonctionnement: 11 Code clientèle: 438

CPO:

N° FINESS: 910816032 Code catégorie: 198 Code discipline: 399

Code fonctionnement : 11 / 13 Code clientèle : 010 / 205

ESAT Hors les murs :

N° FINESS: 910018381 Code catégorie: 246 Code discipline: 908 Code fonctionnement: 13 Code clientèle: 010 / 205 / 438

ARTICLE 3:

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ARTICLE 4:

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

ARTICLE 5 :

Le Délégué Territorial de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la région Ile-de-France et du département.

Fait à Paris, le 19/5/2015

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé lle-de-France

SIGNE

Claude EVIN

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE

Décision N° 2015-17

2015-117-11

INDEMNITE DE PRECARITE

Le Directeur général,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Île de France, modifié par le décret n°2006.1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France,

Vu le règlement du personnel approuvé par le Conseil d'administration du 2 décembre 2009,

Décide:

Article 1

L'indemnité de fin de contrat à durée déterminée est versée, à son taux légal, aux élèves et étudiants employés par l'Etablissement pendant leurs vacances scolaires ou universitaires.

Article 2

Le Secrétaire général et l'Agent comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 27 avril 2015

Le Directeur général,

Gilles BOUVELOT



Décision de préemption n°1500015

EXTRAIT

2015-125-12

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le onzième alinéa de l'article 11 du Règlement Intérieur Institutionnel et notamment le quinzième alinéa de l'article 11,

Vu la Délibération n°A09-4-4 du 2 décembre 2009 portant délégation au Directeur Général en matière d'exercice du droit de préemption et de priorité,

Décide d'exercer le droit de préemption sur le bien suivant

Adresse du bien	
168 Avenue Victor Hugo	
Aubervilliers 93300	
Références Cadastrales	·
Z 194	
Date de délégation à l'EPFIF	Date de la décision de préemption
30 avril 2015	5 mai 2015

Le Directeur général, Gilles BOUVELOT



Décision de préemption n°1500016

EXTRAIT

9015-133-7

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le onzième alinéa de l'article 11 du Règlement intérieur institutionnel et notamment le quinzième alinéa de l'article 11,

Vu la Délibération n°A09-4-4 du 2 décembre 2009 portant délégation au Directeur Général en matière d'exercice du droit de préemption et de priorité,

Décide d'exercer le droit de préemption sur le bien suivant

Adresse du bien	
1 rue du Maréchal Joffre	
Gournay-sur-Marne 93460	•
Références Cadastrales	
C2	
Date de délégation à l'EPFIF	Date de la décision de préemption
12 mai 2015	13 mai 2015

Le Directeur général, Gilles\BOUVELOT

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

ARRETE 2015 _133_8

portant agrément pour l'activité de séjours de « vacances adaptées organisées »

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE PREFET DE PARIS COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR ET COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L. 114;
- VU le code du tourisme, notamment ses articles L. 211-1, L. 211-2, L. 412-2 et R 412-8 à R 412-17
- VU le décret n°2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale;
- VU la circulaire nº DGCS/SD3/2010/97 du 23 mars 2010 rélative à la répartition des compétences entre les agences régionales de santé et les directions régionales et départementales en charge de la cohésion sociale sur le champ de la politique du handicap;
- VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France;
- VU le décret du 5 mars 2055 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU l'arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé et de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, en date du 4 juillet 2012, nommant Monsieur Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France;
- VU l'arrêté n° 2015097-0003 du 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, en matière administrative ;
- VU l'arrêté n° 2015-2056 du 8 avril 2015 portant subdélégation de signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, en matière administrative ;
- VU le dossier de demande d'agrément « vacances adaptées organisées » produit ;

ARRETE:

Article 1^{er}: L'agrément « vacances adaptées organisées » prévu par l'article R 412-12 du code du tourisme est délivré à l'association :

«Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte » dite « Ordre de Malte » 42, rue des Volontaires 75015 PARIS

- Article 2: L'agrément est accordé pour la durée du séjour de vacances pour jeunes handicapés majeurs organisés en juillet 2015, en résidence sur le site de l'Ecole Navale à Lanvéoc-Poulmic (29).
- Article 3: En référence à l'article R 412- 14-1, l'association est tenue d'informer sans délai le préfet de département du lieu du séjour de tout accident grave ainsi que de toute situation présentant ou ayant présenté des risques graves pour la santé, l'intégrité ou le bien être physique ou morale des personnes handicapées majeures. Le préfet de région qui a délivré l'agrément est informé de cette transmission.
- Article 4: En référence à l'article R 412-13, l'association «Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte» transmettra au préfet de région d'Ile-de-France, un bilan circonstancié quantitatif, qualitatif et financier des activités de vacances adaptées organisées mises en œuvre dans le courant de l'année écoulée. Le bilan précise les moyens mis en œuvre pour remédier aux dysfonctionnements éventuellement constatés lors des contrôles.
- <u>Article 5</u>: L'agrément pourra être retiré dans les conditions stipulées par l'article R412-17 du code du Tourisme.
- Article 6: Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié à l'association « Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte».

Fait à Paris, le 13 MAI 2015

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et par délégation,

Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Pascal FLORENTIN